



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 129162

Texte de la question

M. Daniel Paul attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les conditions d'organisation inacceptables qu'ont subies les étudiants de sixième année de médecine de Rouen, lors du passage des épreuves classantes nationales (ECN) qui sanctionnent la fin du deuxième cycle, aboutissement de trois années de travail intensif. Cette année, lors du passage des ECN, la lecture critique d'article (LCA) a été annulée à deux reprises, dans la même journée, sans aucune explication. Finalement, les étudiants ont été informés que cette épreuve aura lieu deux semaines plus tard le 14 juin 2011. En plus d'être confrontés à l'attente, l'incompréhension, le manque d'information et le stress engendré par de pareils événements, s'ajoute le fait que nombre de leurs projets ont été annulés (projets personnels, stages en France ou à l'étranger, vacances), entraînant de lourdes pertes financières. Immédiatement, les étudiants concernés ont demandé le remboursement des frais engendrés par la double annulation puis le report de la LCA. Le président de la conférence des Doyens a proposé de coordonner l'envoi et le traitement des demandes de remboursement *via* les facultés. Les représentants nationaux de l'ANEMF ont essuyé un refus catégorique de la part du ministère de la santé qui se dédouane de ce lourd dysfonctionnement. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche quant à lui, a accepté d'étudier les demandes, et il semblerait selon l'ANEMF qu'il est finalement de son ressort de faire le tri dans les milliers de demandes de remboursement pour que certaines aboutissent. Dans cette affaire, certains étudiants ont parfois perdu plus de 1 000 euros de billets d'avion pour pouvoir repasser cette épreuve dans des conditions plus que difficiles. Tenant compte du fait que le salaire d'un élève de sixième année, externe des hôpitaux, s'élève seulement à 250 euros par mois, il le remercie de bien vouloir faire procéder dans les meilleurs délais, à l'examen bienveillant de ces centaines de dossiers.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Paul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129162

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1786

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)